



Le 8 décembre 2020

**Mesdames et Messieurs les Membres  
du Conseil Municipal**

N/Réf. : RD/FV/MV/AC

Madame, Monsieur et Cher(ère) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 14 décembre 2020 à 18h30**  
**à LA SOURCE - salle de l'Atrium**

*Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 octobre 2020*

**ORDRE DU JOUR :**

1.01	Conseil municipal – fonctionnement – règlement intérieur – modifications
1.02	Personnel municipal – action sociale – modification de l'offre de Plurélya
1.03	Admissions en non-valeur – créances éteintes – exercices 2017, 2018 et 2019
1.04	Reprise de provisions comptables pour créances douteuses – exercice 2020
1.05	Exercice budgétaire 2020 – décision modificative n° 2 – ajustements de crédits
1.06	Débat d'orientations budgétaires 2021
1.07	Convention intercommunale entre les Villes de Neuville-en-Ferrain, Roncq et Tourcoing portant création d'une entente intercommunale en vue de l'organisation de la production mutualisée des repas scolaires – avenant n° 8
1.08	Convention intercommunale entre les Villes de Neuville-en-Ferrain, Roncq et Tourcoing portant création d'une entente intercommunale en vue de l'organisation de la production mutualisée des repas scolaires – retrait de l'entente de la Commune de Roncq
1.09	Enseignement privé sous contrat – financement municipal des écoles privées sous contrat – renouvellement de la convention – années 2021 à 2025
1.10	Enseignement privé sous contrat – convention relative à la livraison des repas pendant les temps scolaires – financement du temps de surveillance de cantine – années 2021 à 2025
1.11	Action en direction de l'enfance et la jeunesse – partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Nord – Convention Territoriale Globale (CTG) – période 2020/2022
1.12	Accueil de la petite enfance – convention de financement des Obligations de Service Public (O.S.P) avec la SCIC Kaléïde – subventionnement municipal pour l'année 2021 – avenant n° 18
1.13	Utilisation des salles de sports municipales par le collège privé – conventionnement entre la Ville de Roncq et le collège privé Saint-Thomas – années scolaires 2020/2021, 2021/2022 et 2022/2023 – accord à conclure
1.14	Partenariat municipal avec les associations – subventionnement 2021 – 1 <sup>er</sup> acompte
1.15	Rucher communal – conventionnement à conclure entre la Ville de Roncq et les apiculteurs BEETOBEE/SAFE BEE

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RONCQ concernant la demande de prise en compte des difficultés de la Ligue Protectrice des Animaux.

=> Arrêtés/Décisions du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 16 novembre 2020 : 21

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(ère) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Rodrigue DESMET**

*Il est à noter qu'en période de confinement **la présence du public n'est plus possible sauf les journalistes** (article 4 du décret n°2020-1310 du 29/10/2020).*

*La séance de l'organe délibérant sera organisée dans le strict respect des consignes sanitaires (gel, distance physique, aération et port du masque pour l'ensemble des personnes présentes). Le port du masque est obligatoire sur le parking et dans l'enceinte du bâtiment.*

**HÔTEL DE VILLE**

18 rue du Docteur Galissot CS 30 120 - 59436 RONCQ CEDEX

Tél. : 03 20 25 64 25 – Fax : 03 20 25 64 00

Courriel : [contact@roncq.fr](mailto:contact@roncq.fr) – Site : [www.roncq.fr](http://www.roncq.fr)